



Fabula / Les Colloques

**« S'asseoir à la table ». La table des matières, du
Moyen Âge à nos jours**

La table des matières dans les textes savants : essai d'une poétique historique (XVII^e-XIX^e siècles)

Jérémy Naïm et David Roulier



Pour citer cet article

Jérémy Naïm et David Roulier, « La table des matières dans les
textes savants : essai d'une poétique historique (XVII^e-XIX^e
siècles) », *Fabula / Les colloques*, « « S'asseoir à la table ». La table
des matières, du Moyen Âge à nos jours », URL : [https://
www.fabula.org/colloques/document7280.php](https://www.fabula.org/colloques/document7280.php), article mis en
ligne le 05 Octobre 2021, consulté le 20 Avril 2024

La table des matières dans les textes savants : essai d'une poétique historique (XVII^e-XIX^e siècles)

Jérémy Naïm et David Roulier

Introduction

Cet article porte sur les « tables des matières » dans les textes savants du xvii^e au xix^e siècles. D'emblée, cela implique quelques précisions. D'abord, par « table des matières », il faudra entendre plutôt ce qui relève de la liste des chapitres, même si l'on verra qu'il existe des dispositifs nommés « table des matières » et qui ne sont pas des listes de chapitre. Ensuite, par textes savants, on entend une variété hétérogène de textes non-fictionnels, qui ont tous plus ou moins une vocation universitaire : traités de l'esprit et histoires littéraires principalement, mais sans exclusive d'autre type. Cette diversité permet de neutraliser le biais générique dans la construction de la table. Enfin, si les tables analysées vont du xvii^e au xix^e siècles, c'est pour mettre en place un bornage chronologique, mais à partir duquel nous nous efforcerons de construire une poétique (historicisée) du dispositif de référencement des chapitres dans l'ouvrage savant.

Notre point de départ est l'excellent article de Georges Mathieu, qui réfléchit, entre autres choses, aux normes régissant la table des matières dans les productions universitaires contemporaines. Mathieu soutient que la table des matières démontre la compétence de l'auteur dans l'organisation et la présentation du savoir, et qu'elle est fondée sur le mythe de la rationalité. Plus précisément, il écrit que la « table des matières [...] est considérée comme une fille du ramisme, véritable morale de l'écriture universitaire. Elle affirme la divisibilité du discours en fragments plus ou moins autonomes, hiérarchisés ou juxtaposés¹ [...] ». Elle « met[trait] en évidence la construction de l'œuvre, donc la démarche intellectuelle de l'auteur, elle en [serait] même la représentation² ». Il précise enfin que ce pouvoir

¹ G. Mathieu, « Esquisse d'une poétique de la table des matières », dans G. Mathieu (dir.), *La Table des matières. Son histoire, ses règles, ses fonctions, son esthétique*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2017, p. 458.

² *Ibid.*, p. 451.

de représentation peut, selon « le genre et l'époque », s'incarner en des formes variées.

La thèse de Mathieu est donc que la table des matières est à la fois un reflet du discours de l'auteur et un reflet du type de savoir dont relève son discours. Or, à l'examen des textes, il nous a semblé que cette proposition était surtout vraie au ^{xx}^e siècle, et pour le genre de texte très spécifique qu'étudie Georges Mathieu, c'est-à-dire l'écrit universitaire soumis à évaluation. Nous aimerions dans cet article mettre sa thèse à l'examen d'un corpus chronologiquement plus étendu et génériquement plus varié. En fin d'étude, il s'agira de fournir un premier outil qui permette d'interroger les intentions signifiantes des tables des matières dans les ouvrages savants, du ^{xvii}^e au ^{xix}^e siècles. En analysant un ensemble d'exemples, en abstrayant au fur et à mesure de l'étude les traits qui nous semblent dessiner une cohérence, nous pensons qu'il est possible de construire deux *types* de table entre lesquels s'organisent la majorité des tables réelles des ouvrages publiés pendant ces trois siècles.

Nous appellerons ces types respectivement *classique* et *moderne*, parce qu'ils correspondent à des tendances dominantes, pour l'une plutôt au ^{xvii}^e siècle, pour l'autre plutôt au ^{xix}^e siècle. Notre démarche est celle d'un essai de poétique historique, dans la mesure où une historicisation précise de la table des matières, pour autant qu'elle soit possible, exigerait une érudition qui excéderait très largement le cadre d'un article. Mais ces types ne seront pas des moyennes de ce qui existe réellement. Il s'agira pour l'essentiel d'un essai, dont les conclusions sont forcément dépendantes des exemples mobilisés. Notre but, à ce stade, n'est pas de construire un modèle qui tiendrait compte de toute la diversité des tables publiées, mais de mettre au jour deux logiques internes différentes, concurrentes, qui nous semblent commander aux tables des matières durant ces siècles.

Au cours de ces trois siècles, les dénominations varient ; des objets formellement proches sont désignés différemment, des objets formellement distincts sont confondus sous une même appellation. Par souci de clarté, nous appellerons toujours notre premier type *table classique*, ou *TDC* (pour *table des chapitres*, conformément à son appellation dominante dans les ouvrages) ; nous nommerons le deuxième type *table moderne*, ou *TDM* (pour *table des matières*, ainsi qu'elle est le plus souvent intitulée dans nos exemples). Nous appellerons *index* la reprise des principales matières de l'ouvrage par ordre alphabétique, qui se trouve ordinairement en fin de volume. Toutes les dénominations historiques réelles seront indiquées entre guillemets. Dans ces termes, le but de l'article est de construire par contraste les deux objets que sont la TDC et la TDM, et ses résultats sont résumés dans le tableau heuristique que nous présentons en conclusion.

1. La table et le plan

A. Distinctions liminaires

Pour réfléchir aux intentions de sens des tables aux siècles classiques, pour savoir si l'on peut légitimement y rechercher une organisation signifiante, il faut déjà savoir de quelle table on parle. L'exemple du *Traité de la Sagesse* de Pierre Charron doit nous inviter à la circonspection, car on y trouve *a priori* trois objets nommés « table » :

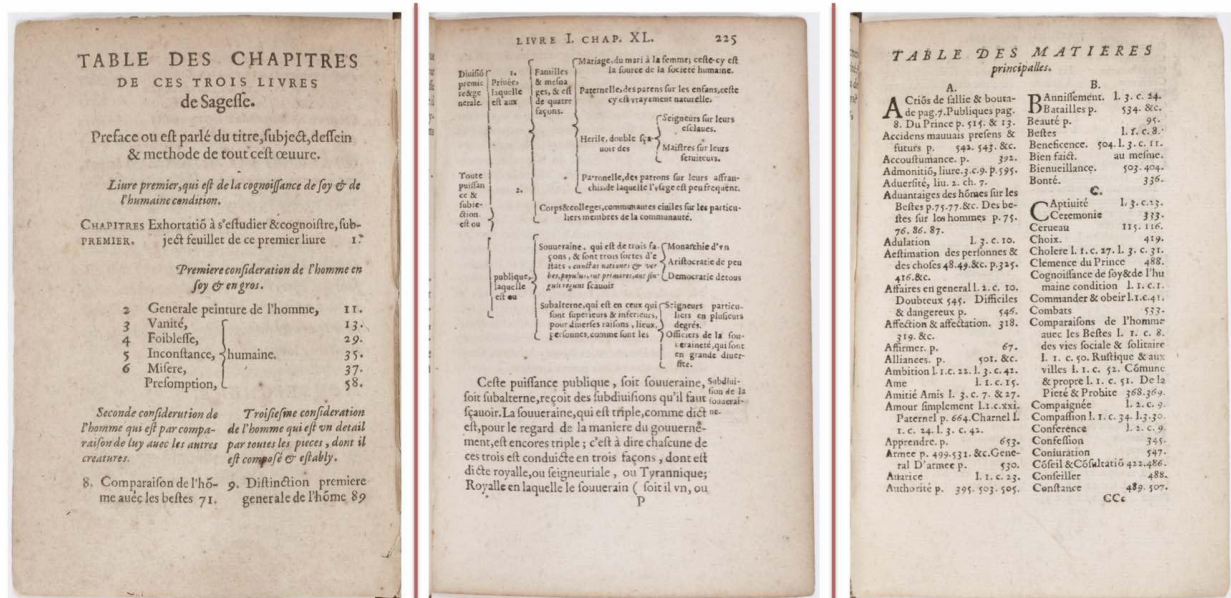


Fig. 1 : P. Charron, De la sagesse, Bordeaux, Millanges, 1601.

On voit, en suivant l'ordre des pages : 1/ vers le début de l'ouvrage, une « Table des chapitres de ces trois livres de Sagesse » ; 2/ à l'intérieur de l'ouvrage, diverses « tables » qui correspondent à ces diagrammes dichotomiques arborescents qu'on rapporte souvent à Pierre de La Ramée ; et 3/ à la fin du livre, une « Table des matières principales » classées par ordre alphabétique. Ces trois dispositifs sont clairement distincts.

Le dispositif de la « table des matières », situé en fin d'ouvrage, est un système de renvois, un index des matériaux informationnels du livre établi selon l'ordre alphabétique, c'est-à-dire l'ordre le moins signifiant qui soit. Cette « table des matières » ne construit pas de vue d'ensemble de l'œuvre : elle est un simple outil, que l'éditeur propose au lecteur, pour aider ce dernier à trouver les mots qu'il recherche et à comparer les passages entre eux. Elle a pour fonction de déconstruire la logique de l'auteur afin de permettre au lecteur de suivre la sienne. Dans la table, ce n'est donc pas l'auteur qui parle de l'œuvre, c'est l'éditeur qui parle du livre. La table relève ainsi de la liberté et de la responsabilité de l'éditeur : d'une édition à l'autre du *Traité de la Sagesse*, si le corps du texte demeure, on voit la table apparaître, disparaître, changer ; sa présence est un argument de vente qu'on mentionne en première page.

Le dispositif de la « table des chapitres », situé en début d'ouvrage, liste mécaniquement les en-têtes des divisions du texte dans leur ordre d'apparition. Fait curieux : tous les dictionnaires, jusqu'au début du xix^e siècle, évoquent la « table des chapitres » (quand ils l'évoquent) après la « table des matières ». La « table des chapitres » apparaît en fait comme cas particulier de cet index alphabétique qu'est la « table des matières ». La « table des chapitres » est donc d'abord un index, et à ce titre, elle est le lieu de l'éditeur.

Le dispositif des « tables dichotomiques », à l'inverse des deux autres, possède une claire signification visuelle de totalisation. De même que le texte ordinaire, les tables dichotomiques se lisent horizontalement, de gauche à droite ; et c'est dans leur épaisseur, par leurs ramifications, que se manifeste l'intention de totalisation. La table dichotomique est un dispositif didactique. Relevant de l'œuvre elle-même, donc de la responsabilité de l'auteur, ces tables sont assez fidèlement reprises d'édition en édition.

Le *Traité de la Sagesse* illustre ainsi trois sens correspondant à deux fonctionnements de la « table », du moins pour le xvii^e siècle : d'une part ces tables que sont l'index alphabétique final et la table des chapitres, dispositifs verticaux et spatialement non signifiants, outils de localisation des passages au service du lecteur ; et d'autre part la table dichotomique, dispositif au développement horizontal, outil d'auteur spatialement signifiant, qui est une réduction méthodique sur une planche, visant à faciliter la compréhension et la mémorisation de l'ensemble du propos.

On comprendra peut-être mieux l'opposition fonctionnelle entre ces deux dispositifs en considérant l'exemple d'un objet qui pourrait paraître hybride à nos yeux modernes :

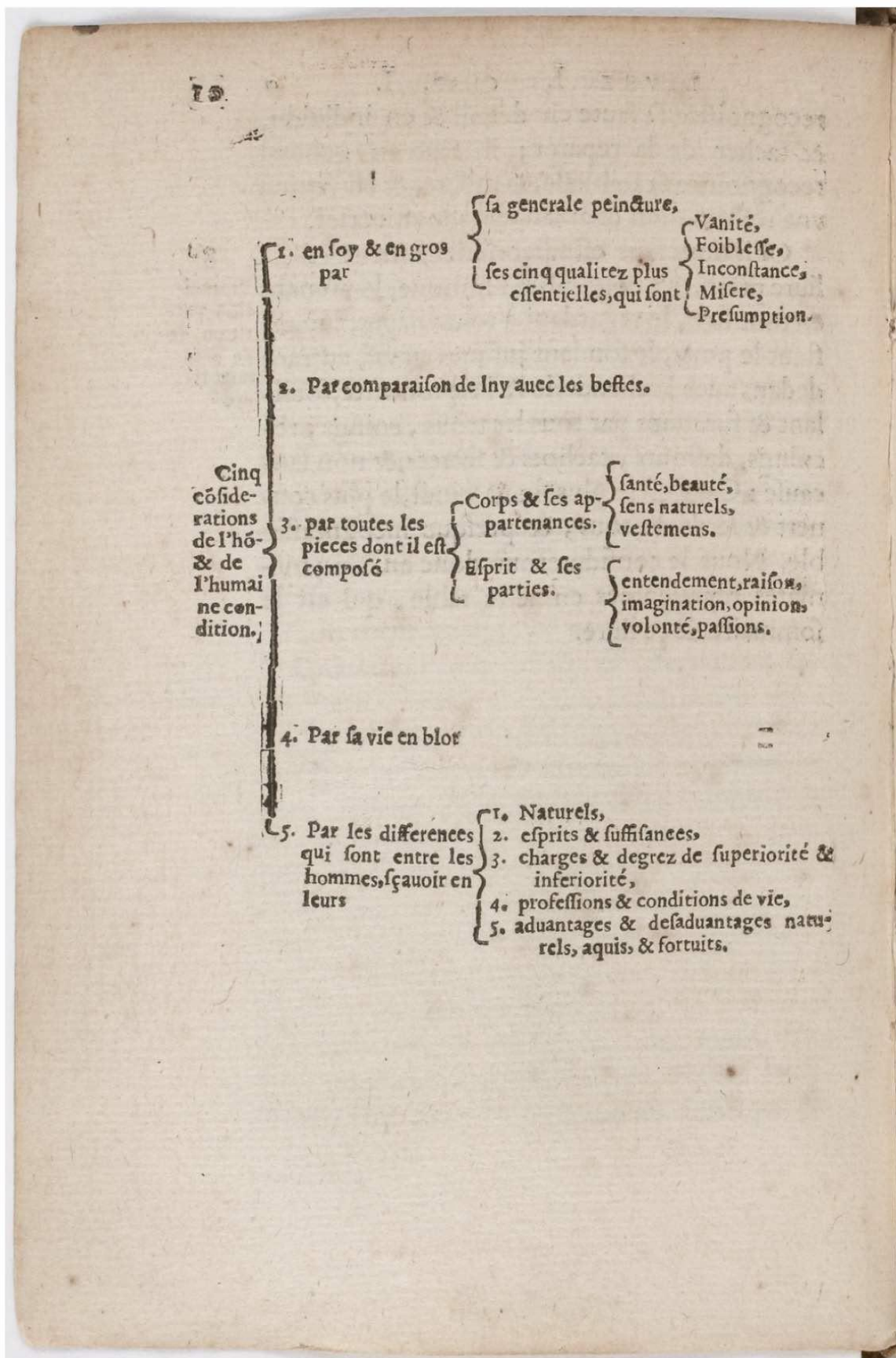


Fig. 2 : P. Charron, De la sagesse, Bordeaux, Millanges, 1601. Table dichotomique.

Il s'agit ici de la fin de la préface du premier livre, lequel est consacré à la « connaissance [...] de l'humaine condition ». Charron termine cette introduction en exposant la division du discours à venir. Il va considérer l'homme, explique-t-il, « en cinq manières représentées en cette *table*, qui est le *sommaire* de ce livre ». La précision n'est pas redondante : la « table » dichotomique, dispositif graphiquement signifiant, sert à exhiber la cohérence d'ensemble du discours. Elle constitue également un « sommaire », parce qu'elle indique brièvement le contenu de l'ouvrage. Mais elle n'est en un rien une table des chapitres. En effet, sa place serait incongrue, elle n'indique aucun numéro de page, et elle ne reprend pas les soixante-deux en-têtes du premier livre. Cette table est une table dichotomique, dont le contenu se trouve correspondre aux titres des chapitres à venir ; et Charron recourt à ce dispositif inhabituel pour affirmer que la signification de son discours se trouvera moins dans l'enchaînement linéaire des raisons que dans la totalité construite. — Cette distinction fonctionnelle entre table des chapitres et table dichotomique n'est sans doute plus si nette au XIX^e siècle ; du moins Amaury Duval, qui édite le traité en 1827, imprime-t-il la « table » de Charon verticalement, comme s'il s'agissait d'une table des chapitres. Il efface ainsi les fonctions apportées par le dispositif dichotomique. Il considérait d'ailleurs peut-être que, puisqu'il y manquait les numéros de pages, cette « table » ressemblait fort à ces autres tables que le XIX^e siècle nomme justement des « sommaires ».

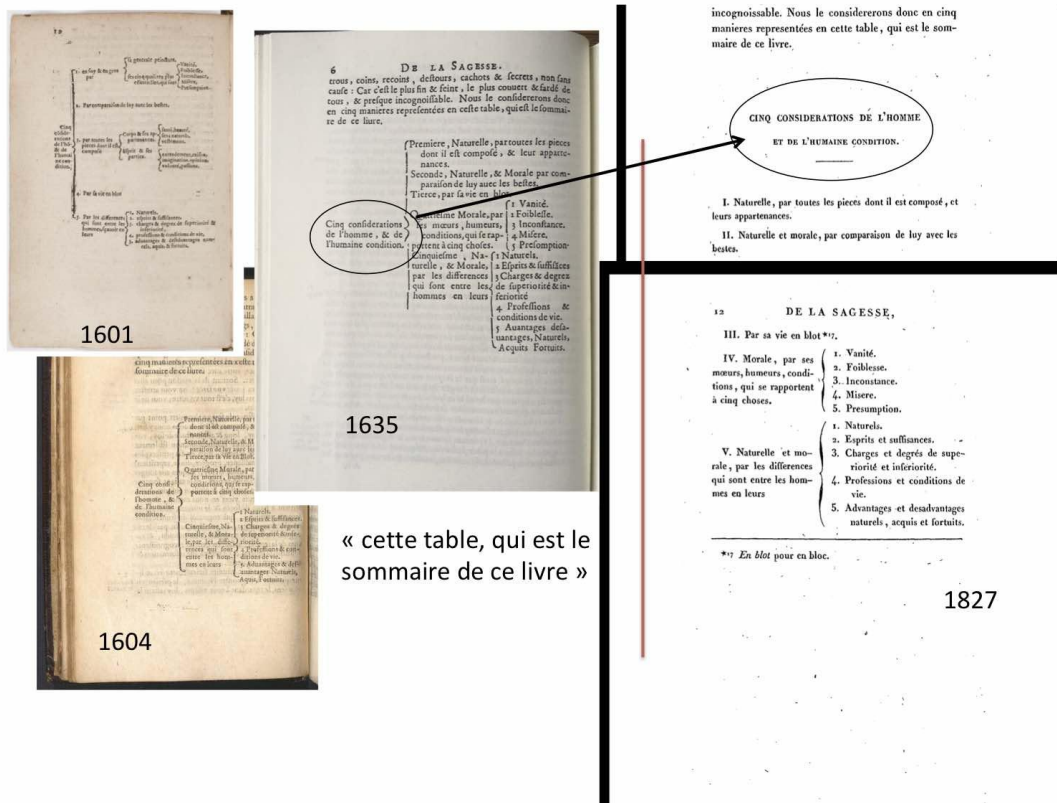


Fig. 3 : Fig. 2 : P. Charron, *De la sagesse*, Bordeaux, Millanges, 1601. *Sommaires dichotomiques.*

B. La table commentée

Le changement de régime de la table s'observe dans le développement des tables de chapitres « commentées », c'est-à-dire des tables qui sont accompagnées d'un « sommaire » (au sens de résumé). Celle de *De l'esprit* (1758) d'Helvétius porte d'ailleurs le titre significatif de « Table sommaire » de manière à marquer le supplément d'information qu'elle apporte par rapport à la seule fonction d'indexation de chapitres et de parties.

TABLE SOMMAIRE.

DISCOURS I.

DE L'ESPRIT EN LUI-MÊME.

L'OBJET de ce discours est de prouver que la *sensibilité physique* & la *mémoire* sont les causes productrices de toutes nos *idées* ; & que tous nos *faux jugements* sont l'effet ou de nos *passions* , ou de notre *ignorance* .

CHAPITRE PREMIER, pag. I
Exposition des principes.

CH. II. *Des erreurs occasionnées par nos passions* , 13

CH. III. *De l'ignorance* ; 16

On prouve , dans ce chapitre , que la seconde source de nos erreurs consiste dans l'ignorance des faits de la comparaison desquels dépend , en chaque genre , la justesse de nos décisions.

CH. IV. *De l'abus des mots* , 31

Quelques exemples des erreurs occasionnées par l'ignorance de la vraie signification des mots.

IL résulte de ce discours , que c'est dans nos *passions* & notre *ignorance* que sont les sources de nos *erreurs* ; que tous nos *faux jugements* sont l'effet de causes accidentelles qui ne supposent point , dans l'*esprit* , une *faculté de juger* distincte de la *faculté de sentir* .

Fig. 4 : Helvétius, *De l'esprit*, Paris, chez Durand, 1758, p. vii.³

Dans cette image, on observe que la table référence deux niveaux de division, le « Discours » (l'ouvrage en comprend quatre) et le « chapitre » (quatre sur cette page). Les chapitres sont encadrés en amont et en aval par un paragraphe continu, sans indication de pages, correspondant à l'hypothèse du « Discours » (« L'objet de ce discours est de prouver que... ») et à ses conséquences (« Il résulte de ce discours que... »). Ainsi, en plus de sa fonction d'indexation, la table se charge d'une fonction d'explicitation de la logique profonde du traité.

Il n'est pas impossible que cette évolution de la table des chapitres soit à mettre en rapport avec l'évolution du titre. On remarque en tout cas dans cette page d'Helvétius que plus le titre du chapitre est court, plus ce dernier est susceptible d'être complété par un bref paragraphe. Le premier chapitre, sans titre, est donc accompagné d'une mention brève, décalée sur la droite, « Exposition des principes ». Le troisième et le quatrième, intitulés à la façon d'un traité (« De l'ignorance », « De l'abus des mots ») compensent la concision de leur matière par un texte plus développé (pour le troisième, par exemple : « On prouve, dans ce chapitre, que la seconde source de nos erreurs consiste dans l'ignorance des faits de la comparaison desquels dépend, en chaque genre, la justesse de nos décisions. »). Quant au troisième chapitre, celui dont le titre est le plus long (« Des erreurs occasionnées par nos passions »), et en cela, plus explicite, il ne fait l'objet d'aucun développement supplémentaire. L'irrégularité de la table, le caractère non-automatique des « sommaires » transforment la table en véritable texte *second*, chargée d'intentionnalité.

On retrouve cette fonction de commentaire dans la « Table des matières » de la *Philosophie zoologique* (1809) de Lamarck⁴:

³ Sauf indications contraires, l'orthographe de toutes les citations est modernisée.

⁴ J.-B. de Lamarck, *Philosophie zoologique*, t. 1, Paris, Dentu, 1809.

T A B L E

D E S M A T I È R E S

Contenues dans ce Volume.

AVERTISSEMENT. Pag. j
*Motifs de l'Ouvrage , et vues générales sur
les sujets qui y sont traités.*

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. I
*Quelques considérations générales sur l'in-
térêt qu'offre l'étude des animaux , et
particulièrement celle de leur organisa-
tion , surtout parmi les plus imparfaits.*

P R E M I È R E P A R T I E .

Considérations sur l'Histoire naturelle
des Animaux , leurs caractères , leurs
rapports , leur organisation , leur dis-
tribution , leur classification et leurs
espèces.

C H A P I T R E P R E M I E R .

Des parties de l'art dans les productions de la nature. 17
*Comment les distributions systématiques ,
les classes , les ordres , les familles , les
genres , et la nomenclature ne sont que
des parties de l'art.*

C H A P I T R E I I .

Importance de la considération des rapports. pag. 39

Comment la connaissance des rapports entre

Fig. 5 : J.-B. de Lamarck, Philosophie zoologique, t. 1, Paris, Dentu, 1809, p. 423.

On observe un dispositif un peu différent de celui d'Helvétius. La table recense l'« Avertissement » de l'auteur, un « Discours préliminaire » et toutes les divisions infratextuelles (« Partie » et « Chapitres »). À l'exception des « Parties », toutes les entrées sont suivies d'un bref résumé en italique, décalé sur la droite. Ces résumés prennent le plus souvent la forme de propositions en « Que » ou en « Comment », séparées par des points virgules. Sous le titre du chapitre 7,

C H A P I T R E V I I.

De l'influence des circonstances sur les actions et les habitudes des animaux, et de celle des actions et des habitudes de ces corps vivans, comme causes qui modifient leur organisation et leurs parties. . pag. 218

Comment la diversité des circonstances influe sur l'état de l'organisation, la forme générale, et les parties des animaux; comment ensuite des changemens survenus dans les circonstances d'habitation, de manière de vivre, etc., en amènent dans les actions des animaux; enfin, comment un changement dans les actions, devenu habituel, exige, d'une part, l'emploi plus fréquent de telle des parties de l'animal, ce qui la développe et l'agrandit proportionnellement, tandis que de l'autre part, ce même changement rend moins fréquent et quelquefois nul l'emploi de telle autre partie, ce qui nuit à ses développemens, l'atténue, et finit par la faire disparaître.

Voyez les ADDITIONS à la fin du deuxième volume.

451

Fig. 6 : J.-B. de Lamarck, Philosophie zoologique, t. 1, Paris, Dentu, 1809, p. 426

le lecteur trouve le développement suivant :

Comment la diversité des circonstances influence sur l'état de l'organisation, la forme générale, et les parties des animaux ; comment ensuite des changements survenus dans les circonstances d'habitation, de manière de vivre, etc., en amènent dans les actions des animaux ; enfin, comment un changement dans les

actions, devenu habituel, exige, d'une part, l'emploi plus fréquent de telle des parties de l'animal, ce qui la développe et l'agrandit proportionnellement, tandis que de l'autre part, ce même changement rend moins fréquent et quelquefois nul l'emploi de telle autre partie, ce qui nuit à ses développements, l'atténue, et finit par la faire disparaître⁵.

Le découpage en trois propositions permet de faire ressortir la logique organisationnelle du discours, celles-ci pouvant, par exception, correspondre à une division interne du texte. Si ce n'est pas le cas ici, les connecteurs « ensuite » et « enfin » suppléent, en quelque sorte, aux divisions manquantes.

Cette table présente deux caractères, atypiques par rapport à la table des chapitres classique, mais que l'on retrouve souvent au XIX^e siècle. D'abord, comme le montre la dernière image, elle sert de table de renvois. Après le résumé, une phrase signale au lecteur un texte à consulter dans le second volume de l'ouvrage (le chapitre 7 est dans le premier) : « Voyez les additions à la fin du deuxième volume ». Autre curiosité qui apparaît dans ce résumé de chapitre,

Que la distribution ici présentée est évidemment celle qui approche le plus de l'ordre même de la nature ; en sorte que s'il y a des corrections à faire dans cette distribution, ce ne peut être que dans les détails ; comme en effet je crois que les POLYPES NUS (p. 289) devront former le troisième ordre de la classe, et les POLYPES FLOTTANS en constituer le quatrième.

Fig. 7 : J.-B. de Lamarck, Philosophie zoologique, t. 1, Paris, Dentu, 1809, p.427.

la table est écrite à la première personne :

Que la distribution ici présentée est évidemment celle qui approche le plus de l'ordre même de la nature ; en sorte que s'il y a des corrections à faire dans cette distribution, ce ne peut être que dans les détails ; comme en effet *je crois* que les polypes nus (p. 289) devront former le troisième ordre de la classe, et les polypes flottants en constituer le quatrième⁶.

⁵ *Ibid.*, p. 426.

⁶ *Ibid.*, p. 427.

Avec l'irruption du « je » et de la modalisation, le renversement de l'énonciation est consommé : la table porte la voix de l'auteur, et non plus celle de l'éditeur. La fonction d'indexation de la table des chapitres est complétée, voire dépassée, par une fonction critique, de commentaire, qui complète et prolonge le contenu développé dans les chapitres.

À l'issue de cette première partie, on voit donc se dessiner quelques caractères des deux tables types esquissés en introduction, la table « classique » et la table « moderne ». La première relève surtout d'une logique d'indexation des chapitres, prototypiquement nommé *table des chapitres* (TDC), la seconde, d'une logique de résumé, comme en témoigne le titre de « Table sommaire » que l'on retrouve chez Helvétius. Parce que cette dernière table ne recopie pas seulement les divisions internes de l'ouvrage mais qu'elle les commente, elle est possiblement investie par l'auteur, qui a toute latitude pour en faire un véritable texte second.

2. De l'importance d'être une « table des matières »

A. Changer de position, de nom, de fonction.

Est-il indifférent que la table listant les chapitres apparaisse en début ou en fin d'ouvrage ? Nous voulons réfléchir aux enjeux liés à ce positionnement en comparant les diverses éditions de *L'Esprit des lois*, selon qu'elles sont parues au xviii^e ou au xix^e siècle. L'ouvrage de Montesquieu constitue en effet un observatoire très commode pour une telle étude : paru pour la première fois à Genève en 1748, c'est une œuvre longue, toujours publiée en plusieurs volumes, munie dès 1749 d'un index alphabétique final (intitulé « table des matières »), et connaissant des rééditions nombreuses dans des formats variés.

Voici quatre exemples du xviii^e siècle. L'image montre, pour chaque édition, les deux premières pages de la table des chapitres :

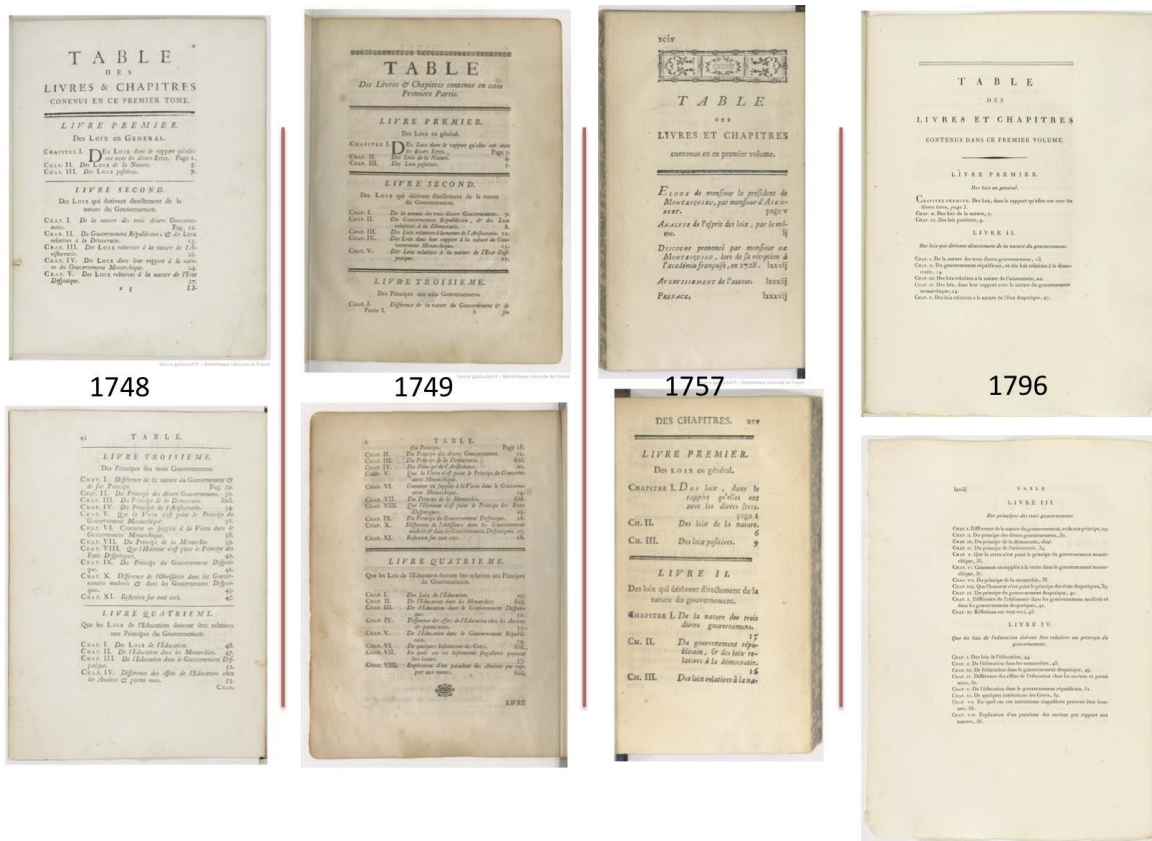


Fig. 8 : C. Montesquieu, De l'esprit des lois. Quatre éditions : 1) Genève, chez Barrillot & fils, 1748 ; 2) Genève, chez Barrillot & fils, 1749 ; 3) Londres, 1757 ; 4) Paris, chez Plassan, Régent-Bernard, et Grégoire, 1796.

On constate une très grande régularité des choix éditoriaux. Toutes les éditions du xviii^e siècle placent en effet la table juste avant le premier chapitre, et ce dans chaque volume. Certes, après la mort de Montesquieu, il devient usuel d'ouvrir le premier volume par trois autres éléments : l'éloge de l'auteur que d'Alembert a rédigé pour *L'Encyclopédie* en 1755, une l'analyse de *l'Esprit des lois* et un discours préliminaire de Montesquieu. Et ces pièces, quoique placées avant la table des chapitres, y sont presque toujours mentionnées. À l'inverse, l'index qui clôt le dernier volume depuis 1749 n'est jamais annoncé dans la table (sauf en 1796). L'index, en effet, ne fait pas partie de l'œuvre elle-même, et la TDC reprend prioritairement les éléments de l'œuvre, pas du volume. Dernier élément de régularité : toutes ces tables sont intitulées « Tables des livres et chapitres contenus en/dans ce [numéro] volume ». La double mention des *livres et chapitres* précise la nature des éléments répertoriés, et confirme ainsi que le terme « table » désigne une opération de collecte et de mise en liste, pouvant s'appliquer à des objets divers. Ici comme dans la grande majorité des ouvrages savants depuis le début du

xvii^e siècle, la TDC rassemble en un même lieu les en-têtes, sans chercher particulièrement à donner une vue synthétique de l'ouvrage.

On peut d'ailleurs réfléchir, à la lumière du type de la TDC, à la vieille question des parties de *L'Esprit des lois*. Rappelons que ces « parties » constituent la division de plus haut degré dans l'ouvrage : chaque partie regroupe plusieurs livres, et chaque livre plusieurs chapitres. Comme on sait, Montesquieu avait décidé, après quelques hésitations, de diviser l'ouvrage en six parties, mais Jacob Vernet — correcteur de la première édition et représentant des intentions de l'auteur auprès de l'imprimeur genevois — avait négligé de faire appliquer cette exigence. C'est pourquoi Montesquieu y avait veillé, après-coup, pour l'édition datée de 1751 :

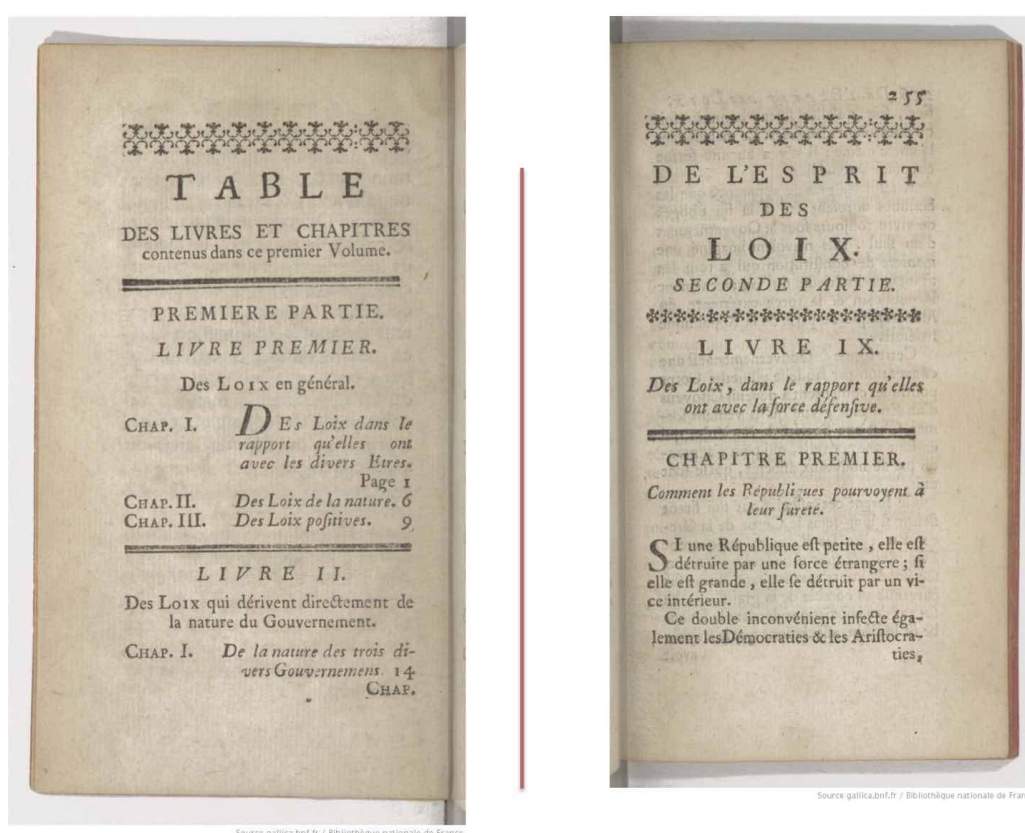


Fig. 9 : C. Montesquieu, *De l'esprit des lois*, Genève, chez Barrillot & fils, 1751.

Or la mention de ces parties n'est pas reprise par les éditions ultérieures du xviii^e siècle. Pourquoi ? Sans rouvrir ici la question du « désordre » de *L'Esprit*, on peut supposer qu'un facteur important fut que ces parties contreviennent radicalement à la logique de la TDC. Premièrement, on l'a vu, la TDC est traditionnellement le lieu de l'éditeur. Encore dans la deuxième moitié du xviii^e siècle, l'autorité de l'auteur ne s'étend pas automatiquement à cette section du livre. Deuxièmement, si la numérotation des chapitres recommence à chaque livre, en revanche la

numérotation des livres se poursuit continûment tout au long de l'ouvrage. Par exemple, la première partie contient les livres I à VIII, la seconde partie les livres IX à XIII, etc. La division en parties est donc inutile pour se repérer dans l'ouvrage. Aucunement indicatrice, purement signifiante, elle contredit pleinement la logique usuelle de la TDC. Troisièmement, Montesquieu n'a pas donné de titre aux parties. Or comment reprendre dans la TDC un titre qui n'existe pas ? Et dans le corps de l'ouvrage, comment ouvrir une section sans titre ? En 1751, on voit que l'éditeur s'est senti obligé de répéter le titre général de l'œuvre pour avoir quelque chose à écrire (cf. image de droite, ci-dessus). Ainsi, la TDC apparaî-t-elle, au milieu du xviii^e siècle, comme un lieu de tension entre les logiques auctoriale et éditoriale : si pour l'auteur, la table peut (déjà) servir à préciser le plan d'ensemble de l'ouvrage, l'éditeur considère (encore) que la table n'est que la liste des en-têtes de sections. Et après la mort de l'auteur, le rapport de force devient évidemment plus favorable à l'éditeur.

Le contraste avec les éditions du début du xix^e siècle est saisissant. Étudions celle de 1816, des *Œuvres complètes* en six volume, in-8°. Le texte de *L'Esprit des lois* remplit les trois premiers volumes, et la table alphabétique des matières occupe une bonne part du quatrième.

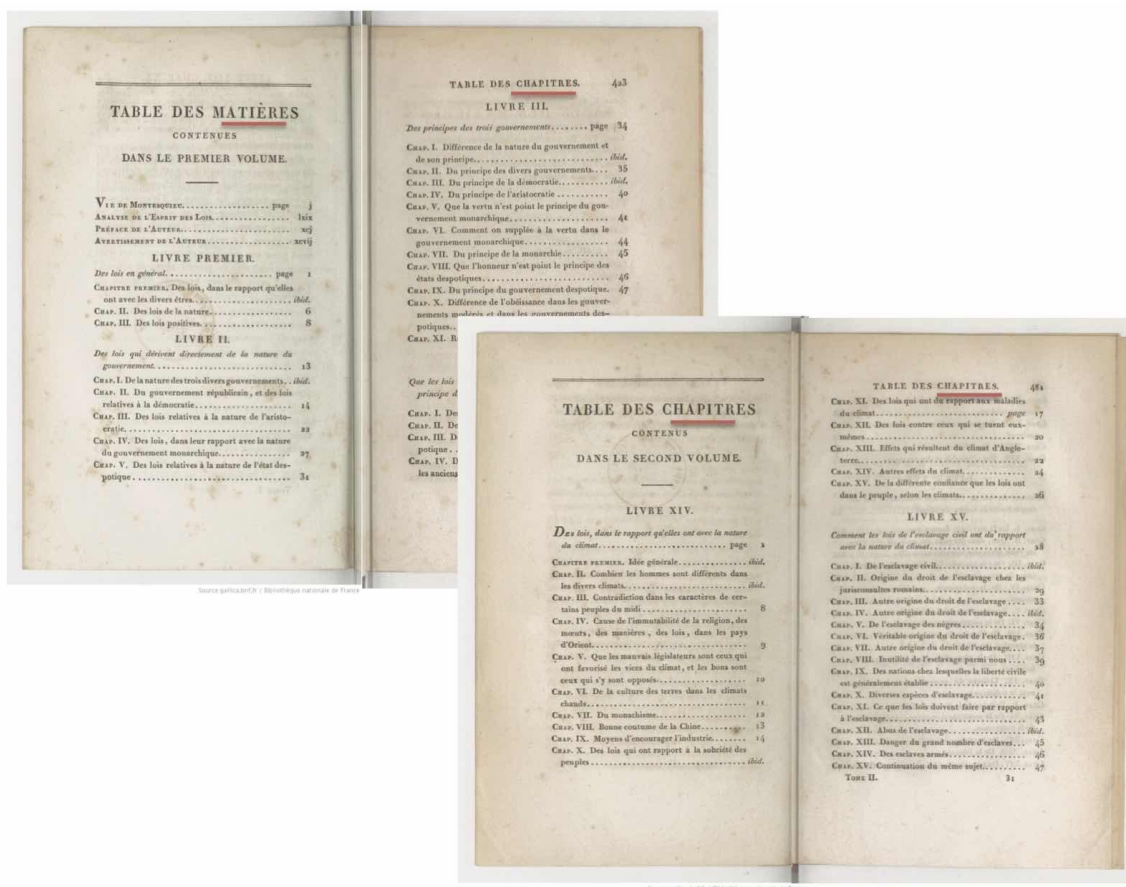


Fig. 10 : C. Montesquieu, *Œuvres complètes*, Paris, Lefèvre, 1816 (vol. 1 et 2)

Cet exemple illustre un radical changement de régime de la table des chapitres. Tout d'abord, cette table est désormais placée à la fin de chaque volume. De plus, ce déplacement est accompagné d'un changement partiel de dénomination. Si les deuxième et troisième volumes proposent chacun une « table des chapitres », en revanche le premier volume nomme « table des matières » la table des chapitres. Cela n'est pas incohérent, dans la mesure où le contenu du premier volume contient, outre le texte de *L'Esprit*, les textes préliminaires déjà mentionnés. La mention des « matières » semble rendre compte de cette hétérogénéité du contenu, effectivement non réductible à des « chapitres ». On comprend ainsi que la position finale a modifié la définition implicite de la TDC : elle n'est plus la liste des en-têtes de l'œuvre, éventuellement étendue à d'autres pièces ; elle est désormais de plein droit la liste des éléments contenus dans le livre. La nouvelle dénomination reste cependant fragile : dès la deuxième page de cette « table des matières », le titre courant indique qu'il s'agit de la « table des chapitres ». Il est vrai que la table ne liste plus, sur cette deuxième page, que des « chapitres ».

Ce changement de dénomination amène des équivoques. On constate donc qu'il s'impose malgré ces équivoques. Par exemple, la table des chapitres du quatrième volume est logiquement intitulée « table des matières », puisqu'elle reprend un contenu plus hétérogène qu'une simple suite de chapitres. Or dans ce contenu figure notamment l'index alphabétique de *L'Esprit*. Cette dernière ayant conservé son nom — « table des matières » –, on aboutit à une curieuse situation de synonymie entre deux dispositifs enchâssés et de natures différentes : une « table des matières contenues dans ce volume » (qui est une liste des titres des chapitres) compte parmi ses éléments une « table des matières contenues dans *L'Esprit des lois* et dans *La Défense* » (qui est un index alphabétique).

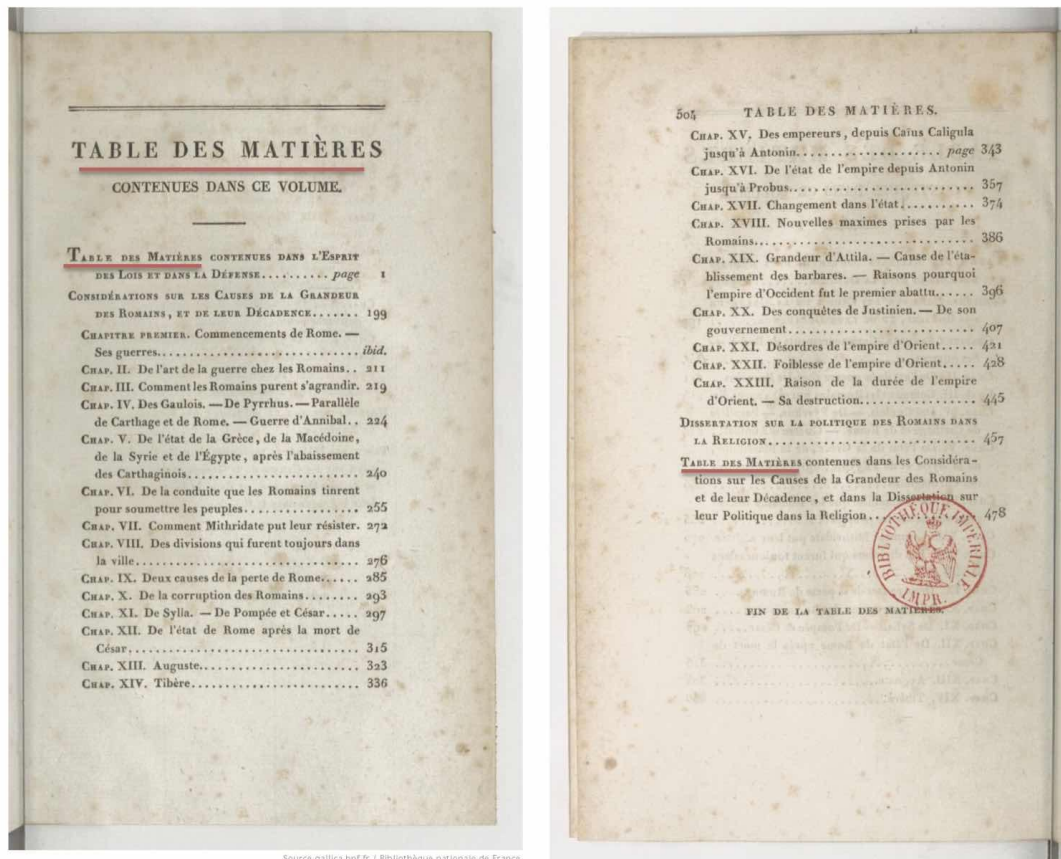


Fig. 11 : C. Montesquieu, Œuvres complètes, Paris, Lefèvre, 1816 (vol. 4).

Il est clair que cette situation était gênante pour les éditeurs. Elle a entraîné en tout cas bien des hésitations dans les éditions du premier xix^e siècle. En particulier, celle de 1824 (en quatre volume in-12°, chez la Veuve Dabo) multiplie les incohérences. Dans le premier volume, la liste des chapitres, intitulée « table des matières », est reprise dans les titres courants tantôt « table des matières », tantôt « table des chapitres » sans que cette variation semble signifiante. Le deuxième volume, par une coquille révélatrice de ces hésitations (et du surcroît de travail typographique qu'elles occasionnent), propose au lecteur une « table des chapitres contenues dans le second volume » (*sic*).

TABLE DES CHAPITRES
CONTENUES DANS LE SECOND VOLUME.

LIVRE XIII.

*Des rapports que la levée des tributs et la grandeur
des revenus publics ont avec la liberté.* page 5

CHAP. I. Des revenus de l'état. *ibid.*

CHAP. II. Que c'est mal raisonner de dire que la
grandeur des tributs soit bonne par elle-même. 6

CHAP. III. Des tributs dans les pays où une partie
du peuple est esclave de la glèbe. 8

CHAP. IV. D'une république en cas pareil. *ibid.*

CHAP. V. D'une monarchie en cas pareil. 9

CHAP. VI. D'un état despotique en cas pareil. 10

CHAP. VII. Des tributs dans les pays où l'esclavage
de la glèbe n'est point établi. *ibid.*

CHAP. VIII. Comment on conserve l'illusion. 14

CHAP. IX. D'une mauvaise sorte d'impôts. 15

CHAP. X. Que la grandeur des tributs dépend de la
nature du gouvernement. 16

CHAP. XI. Des peines fiscales. 17

CHAP. XII. Rapport de la grandeur des tributs avec
la liberté. 19

CHAP. XIII. Dans quels gouvernements les tributs
sont susceptibles d'augmentation. 20

CHAP. XIV. Que la nature des tributs est relative
au gouvernement. 21

CHAP. XV. Abus de la liberté. 23

CHAP. XVI. Des conquêtes des Mahométans. 25

40.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 12 : C. Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, Veuve Dabo, 1824 (vol. 2).

Le quatrième volume, on le comprend, cherche alors à contourner le problème de la synonymie, et renomme sobrement la dernière table des chapitres « Table. »

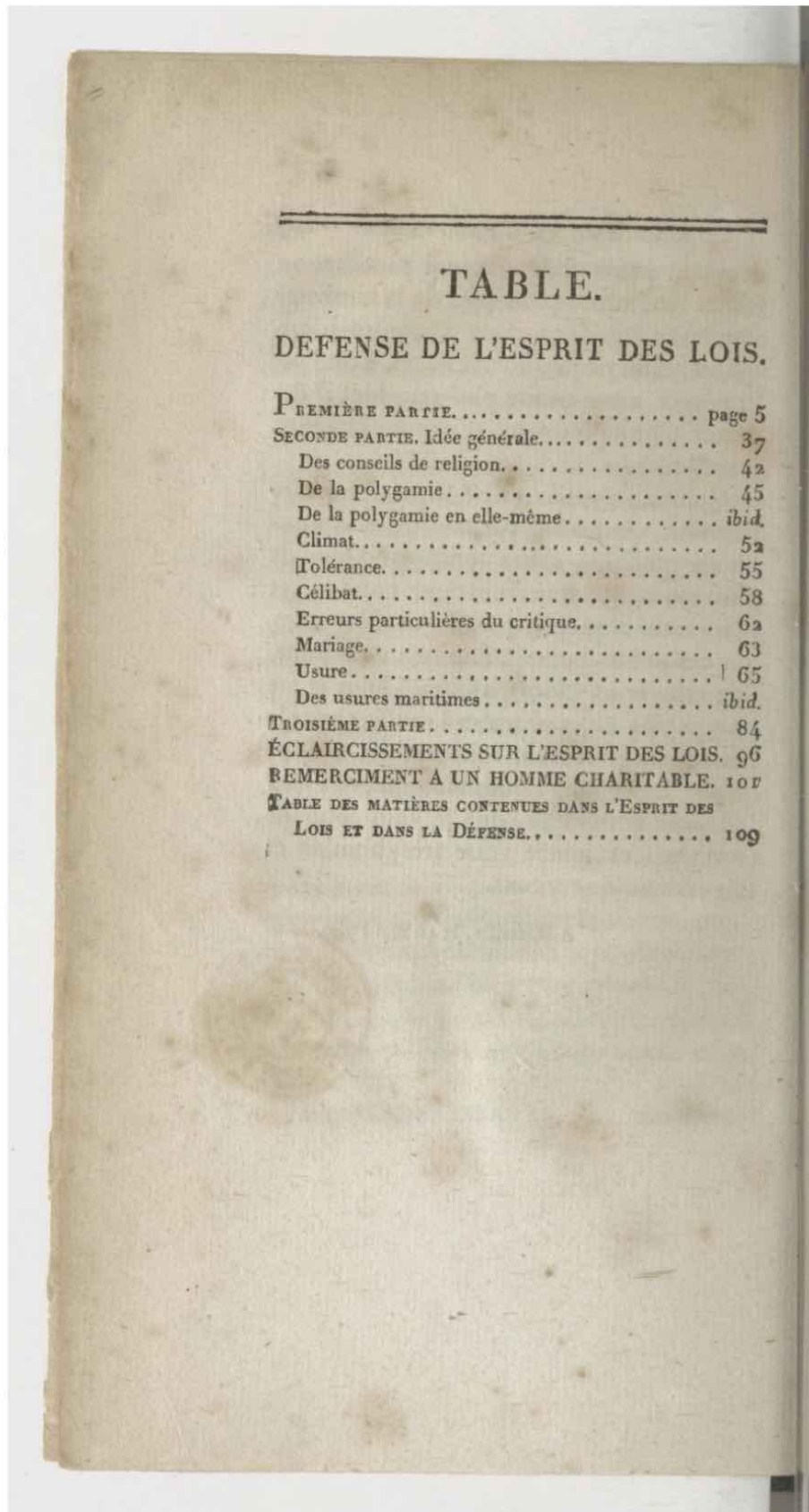


TABLE.

DEFENSE DE L'ESPRIT DES LOIS.

P REMIÈRE PARTIE.....	page 5
S ECONDE PARTIE. Idée générale.....	37
Des conseils de religion.....	42
De la polygamie.....	45
De la polygamie en elle-même.....	<i>ibid.</i>
Climat.....	52
Tolérance.....	55
Célibat.....	58
Erreurs particulières du critique.....	62
Mariage.....	63
Usure.....	65
Des usures maritimes.....	<i>ibid.</i>
T ROISIÈME PARTIE.....	84
É CLAIRCISSEMENTS SUR L'ESPRIT DES LOIS.....	96
B EMERCIMENT A UN HOMME CHARITABLE.....	107
T ABLE DES MATIÈRES CONTENUES DANS L'ESPRIT DES L OIS ET DANS LA DÉFENSE.....	109

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 13 : C. Montesquieu, *L'Esprit des lois*, Paris, Veuve Dabo, 1824 (vol. 4).

Ainsi l'exemple de *L'Esprit des lois* illustre-t-il (parfois jusqu'à la caricature) le maintien du type de la TDC tout au long du xviii^e siècle, puis le rapide basculement vers une autre organisation de la table des chapitres après la Révolution. En changeant de position, la table des chapitres change donc aussi de nom et de fonction. Repoussée en fin du volume, renommée « table des matières », cette table a désormais la fonction de permettre un repérage dans l'ensemble du livre, et plus seulement de lister les titres des chapitres de l'œuvre imprimée. Dans sa version prototypique, comme nous l'avons vu, cette table des matières moderne — que nous écrirons TDM — est une liste des titres de chapitres munie de sommaires. Elle devient ainsi une sorte d'abrégé du texte, ou plus généralement d'analogie miniature du volume.

B. L'index comme « table des matières analytique ».

Il reste, pour finir, à étudier le sort de l'index alphabétique. En effet, la concurrence pour l'appellation hyperonymique « table des matières », ouverte entre la TDM et l'index, semble tourner au détriment du second, qui doit s'adjoindre un adjectif et devenir une « table des matières *analytique* ». Il n'apparaît alors plus que comme un cas particulier de la TDM, laquelle se réserve dorénavant l'appellation générale de « table des matières ». Certes, dans notre essai de typification, qui se limite à l'empan du xvii^e au xix^e siècle, l'index tient encore souvent son rang de « table des matières », fût-elle analytique. Mais le phénomène de déclassement théorique se poursuit : dans le courant du xx^e siècle, l'index cédera franchement le pas pour devenir, justement, un « index ».

Pourquoi l'adjectif *analytique* s'est-il provisoirement imposé ? Si l'index est dit « analytique », c'est parce que la TDM apparaît alors, à l'inverse, comme une présentation synthétique des matières de l'ouvrage. Les deux dispositifs sont ainsi réputés présenter le même matériau de deux manières différentes. Il faut prendre la mesure du double déplacement sémiotique qui s'est opéré au tournant des xviii^e et xix^e siècles. D'une part, les contenus de ces dispositifs ont fusionné, mettant fin à l'opposition entre la TDC (liste de titres) et l'index alphabétique (liste des notions abordées dans l'ouvrage). D'autre part, et à l'inverse, les logiques de classement ont divergé. Auparavant la TDC et l'index étaient des dispositifs spatialement non signifiants, établis par l'éditeur pour faciliter le cheminement libre du lecteur.

Désormais, si l'index a conservé cette fonction, la TDM vise à proposer une vue synthétique des contenus de l'ouvrage, donnant possiblement à voir son architecture générale et le sens global que l'auteur veut imposer à l'œuvre.

En outre, l'adjonction de l'adjectif « analytique » n'a pas été perçue comme la marque d'un déclassement. Au xviii^e siècle, il revendique au contraire le travail d'analyse opéré par l'éditeur ou le commentateur, il réclame pour l'index le statut d'œuvre seconde, voire participe à l'autonomisation de l'index par rapport à l'œuvre première. À ce titre, la *Table analytique et raisonnée des matières* de l'*Encyclopédie* que Pierre Mouchon publie en 1780 donne une idée intéressante de ce que peut être un index lorsqu'il ambitionne de remplacer l'ouvrage qu'il commente.

La *Table* se présente sous la forme d'un index alphabétique, paradoxe justement souligné par Mouchon, qui écrit dans l'« Avertissement » que « rien ne par[âit] moins susceptible d'une Table de matières qu'un Dictionnaire (puisque en général la Table d'un Ouvrage n'est qu'une espèce de Dictionnaire dans lequel on rapproche sous un même mot tout ce qui peut y avoir rapport⁷) ». La *Table* de Mouchon a, de fait, les fonctions traditionnelles de l'index : elle répertorie, sous une seule étiquette, des idées réparties en plusieurs articles, et assure la fonction de renvoi au sein de l'*Encyclopédie*. Ainsi, à l'entrée « Règne » (au sens de « règne animal »),

REGNE , (Hist. nat.) ordre des regnes selon leur dignité.
I. 471. a. Division des trois regnes par M. Daubenton ,
474. a. Méthode de M. Linnæus dans la même distribution ,
Ibid. b. Utilité des distributions méthodiques dans les trois
regnes. Suppl. III. 93. a. Les lignes de séparation entre les
regnes n'existent point dans la nature. I. 469. a. Êtres or-
ganisés qui n'appartiennent à aucun regne. Ibid. b. Le passage
du végétal au minéral est brusque : conséquence qu'en tire
M. de Buffon. Ibid. La faculté de penser & de sentir s'é-
teint dans quelque point de la chaîne entre le regne animal
& le végétal , point qui nous échappera à jamais. 470. b.
Ce que le regne animal a de commun avec les deux autres.
471. b. L'animalité regardée comme commune à tous les
regnes. Suppl. I. 436. b. 437. a , b. 438. a. Circulation
de la matière d'un regne dans un autre. VII. 559. b. X.
534. a. Collections dont le cabinet du roi est composé dans
chacun des trois regnes. II. 489. b. — Voyez HISTOIRE NA-
TURELLE.

⁷ P. Mouchon, « Avertissement », *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers et dans son supplément*, t. 1, Paris, Panckoucke, 1780, np.

Fig. 14 : P. Mouchon, « Avertissement », Table analytique et raisonnée des matières contenues dans les XXXIII volumes in-folio du *Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers* et dans son supplément, t. 1, Paris, Panckoucke, 1780, p.574

sont détaillées toutes les idées rattachées au thème-titre (« Division des trois règnes par M. Daubenton », « Les lignes de séparation entre les règnes n'existent point dans la nature », etc.), et un renvoi est signalé à l'article « Histoire naturelle ». Or cet article « Règne » n'est pas dans *l'Encyclopédie*. Il a été ajouté par Mouchon, qui à partir des « matériaux épars » de l'ouvrage a créé de toutes pièces des articles qui n'existaient pas. Il s'agit autant de suppléer aux manques de *l'Encyclopédie* que de donner à sa *Table* le statut d'un ouvrage autonome. À la fin de l'« Avertissement », on lit en effet l'indication suivante :

Ainsi, on peut regarder la Table que nous annonçons, comme un excellent Abrégé de ce fameux Dictionnaire : elle est nécessaire à ceux qui ont l'Encyclopédie et les Suppléments : elle peut servir à ceux qui ne possédant pas ce grand Ouvrage, ont cependant besoin, et sont à portée de le consulter quelquefois ; elle le complète, elle en multiplie singulièrement l'utilité, et en rend l'usage aussi facile que commode : elle peut même le remplacer dans bien des occasions⁸.

La proposition soulignée révèle l'ambition de Mouchon : la *Table*, parce qu'analytique, parce qu'aussi noble que le travail d'un Abrégé, peut remplacer *l'Encyclopédie*. Elle est à rapporter au mouvement d'autonomisation de tous les dispositifs tabulaires de l'époque moderne, qui deviennent de véritables textes seconds. À la fin du XIX^e siècle, dans la préface de *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons* (1899), Antoine Albalat considère ainsi que la table des matières de son ouvrage — ici à comprendre au sens moderne de la table des chapitres — l'exonère de toute présentation du plan de son ouvrage : « L'énoncé de la Table des matières, écrit-il, indique le plan et le but de cet ouvrage qui pourrait s'intituler : *La démonstration de l'art d'écrire*, étudié du côté des artistes⁹. »

3. Types de table et formes de pensée

Dans cette dernière partie, il s'agit de nous interroger sur les rapports entre la forme d'une table des matières et la manière dont elle peut refléter les modes de pensée. L'idée selon laquelle toute table, par sa forme, même indépendamment de son intention de signifier, peut se trouver dans un rapport de convenance plus ou

⁸ « Avertissement », *ibid.*, np.

⁹ A. Albalat, *L'Art d'écrire enseigné en vingt leçons*, Paris, Armand Colin, 1899, p. vii.

moins grande avec la logique du texte qu'elle présente, — cette idée est facile à admettre en général. Nous voulons seulement l'illustrer brièvement sur quelques cas particuliers, dans l'espoir d'enrichir les deux prototypes que nous construisons.

A. TDC et cartésianisme.

Un exemple est celui des rapports entre la table classique et les textes du cartésianisme. Pour Descartes, on le sait, au-delà des vérités premières, une proposition n'est considérée comme vraie que si l'on peut, « par un mouvement continu et nulle part interrompu de la pensée » (*continuo et nullibi interrupto cogitationis motu*), non seulement énumérer toutes les choses qui se rapportent à notre dessein (c'est la septième des *Règles pour la direction de l'esprit*), mais aussi parcourir l'enchaînement des conclusions qui lie la proposition complexe aux vérités premières qui la fondent (onzième règle). À la suite du maître, les cartésiens inscrivent alors de manière topique dans leurs exordes de lettres ou d'ouvrages l'exigence d'une lecture continue, complète et attentive. Quelle peut donc être l'utilité d'une table pour une lecture linéaire continue ? Certes, aucune table ne saurait se substituer au contenu, et Malebranche n'a que du mépris pour ceux qui « n'ont guère lu que les tables des livres qu'ils citent¹⁰ », mais peut-on espérer d'une TDC qu'elle facilite la compréhension de l'enchaînement des idées ?

Il semble que non. Le *Traité de l'esprit de l'homme et de ses facultés...* de Louis de La Forge (1666) s'ouvre une réalisation assez pure du prototype de la TDC :

¹⁰ N. Malebranche, *De la recherche de la vérité*, IV, 8, 3.

T A B L E	
D E S C H A P I T R E S.	
Ch. Premier.	De l'Essen & Division du Traitté. page 1
Chap. II.	De la nature de l'Esprit de l'Homme, & qu'il est plus aisé à connoître que le corps. page 5
Chap. III.	Que tout ce qui pense est immatériel. page. 12
Chap. IV.	Preuve de la mesme chose, contre ceux qui admettent des Substances Corporelles & Spirituelles. p. 24
Chap. V.	Autre preuve, contre ceux qui n'admettent que des Substances Corporelles. page 37
Chap. VI.	Que tout ce qui Pense, pense toujours, tandis qu'il existe. p. 53
Chap. VII.	Que l'Esprit est immortel. pag. 63
Chap. VIII.	Des facultez inséparables de l'Esprit, & de celles qui sont particulières à celui de l'Homme. pag. 74
Chap. IX.	De la connoissance en general. p. 90
Chap. X.	Des especes Corporelles, & des Idées ou actions intellectuelles. p. 98
Chap. XI.	De la Volonté. page 145
Chap. XII.	De l'Esprit, considéré par rapport à la durée & au lieu. pag. 177
Chap. XIII.	De la maniere dont l'Esprit & Corps en General peuvent estre unis. p. 186
Chap. XIV.	De la maniere dont l'Esprit & le Corps de l'Homme en particulier sont unis ; Et quelles sont les choses qui
	qui nous font connoître leur union. page 206
Chap. XV.	Des causes & des articles de cette union, & de son siege principal. p. 225
Chap. XVI.	Comment l'Esprit & le Corps agissent l'un sur l'autre ; Et comment un Corps en meut un autre. p. 245
Ch. XVII.	De la Nature & diversité des sentimens de l'Ame. page 268
Ch. XVIII.	De l'Imagination. pag. 283
Chap. XIX.	De la Memoire, & de la Remmiffance. pag. 329
Chap. XX.	De l'Entendement, du Raisonnement & de la Parole. pag. 354
Chap. XXI.	Des Emoions de la volonté. p. 363
Chap. XXII.	De l'Origine des inclinations & des aversions Naturelles, qui n'ont pour cause que le Corps. pag. 381
Ch. XXIII.	De la partie supérieure & inférieure de l'Ame, ou de l'Esprit de l'Homme. pag. 396
Ch. XXIV.	De la Volupté, & de la douleur. page 403
Chap. XXV.	De l'estat de l'Ame apres la mort. page 411
Ch. XXVI.	Quel est le souverain bien de l'Homme pendant cette vie. pag. 422
Ch. XXVII.	De la principale source de nos erreurs, & des moyens de les éviter. p. 431
Ch. Dernier.	Remedes généraux contre les fougues des passions, & les adversitez de la fortune. page 446
	Fin de la Table des Chapitres.
	T R A I T T É

Fig. 15 : L. de La Forge, *Traitté de l'Esprit de l'Homme, de ses Facultez & Fonctions, & de son union avec le Corps, Suivant les Principes de René Descartes*, Amsterdam, Abraham Wolfgang, 1666 [fac-similé, Olms Verlag, Hildesheim, 1984]

On en voit la limitation : l'utilisation d'un seul niveau de titres empêche d'appréhender par un mouvement continu de la pensée le mouvement d'analyse-synthèse revendiqué par le cartésianisme. Au chapitre I, La Forge explique par exemple que l'ensemble du *Traité* comprend cinq parties principales¹¹ : ces articulations, existant à une échelle plus large que celle du chapitre, restent invisibles dans la table. À l'inverse, les trois chapitres XIII, XIV, XV sont censés correspondre à cinq étapes de pensée¹², dont le dernier n'est même pas évoqué par les titres. Le chapitre apparaît ainsi comme une unité tantôt trop large, tantôt trop étroite, et la TDC ainsi utilisée interfère avec le mode de pensée de l'auteur.

¹¹ « Et pour entrer d'abord en matière, et faire voir le plan de cet Ouvrage, voici comment je le diviserai. Je dirai premièrement, en quoi consiste la nature de l'Esprit et de l'Homme ; Secondement, quelles en sont les fonctions, si on le considère en lui-même, comme séparé de son Corps ; Je montrerai ensuite de quelle sorte le Corps et l'Esprit sont unis ensemble ; En quatrième lieu, quelles sont les actions qui résultent de cette union ; Et enfin, je traiterai des moyens principaux pour bien conduire toutes les actions de l'Esprit, afin d'être dès cette vie le plus heureux que l'on puisse être. » Louis de La Forge, *Traitté de l'Esprit de l'Homme...*, Paris, Michel Bobin et Nicolas Le Gras, 1661, p. 3-4. (Les textes cités et la table sont identiques dans les éditions de 1661 et 1666.)

¹² *Ibid*, p. 185-186.

Pour rendre compte du mouvement d'analyse-synthèse, de l'enchâssement des idées à différents niveaux, il semblerait plus commode de rédiger un sommaire. Pour les ouvrages courts, cela ne pose pas de problème, et c'est justement par un sommaire que Descartes avait ouvert le *Discours de la méthode*. Pour les ouvrages plus longs, cette solution est impossible. À défaut, la TDC ne peut être rendue signifiante que si l'auteur adapte et la structure de l'ouvrage, et le mode de rédaction des titres. C'est du moins ce que suggère la solution trouvée par Malebranche pour la *Recherche de la vérité* :

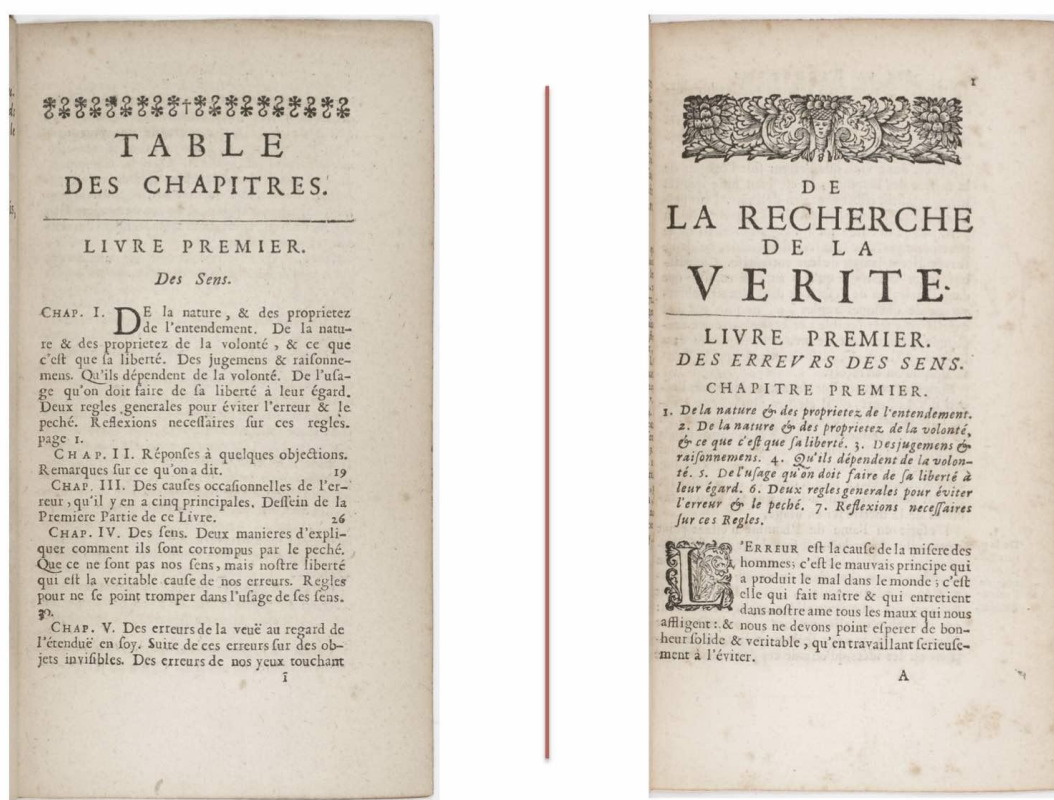


Fig. 16 : N. Malebranche, *Recherche de la vérité*, Paris, Pralard, 1674.

L'important n'est pas la division à plusieurs niveaux, en livres et chapitres. L'important est que les chapitres n'ont pas de titre propre. En effet, le « titre » d'un chapitre n'est que la reprise des mentions marginales (c'est-à-dire des indications de plus bas niveau) contenues dans le chapitre : comme on le voit (cf. ci-dessus, image de droite), le titre ressemble à un sommaire numéroté. En outre, les numéros ne sont pas repris dans la table générale, de sorte que la table prend la forme d'un véritable sommaire. La table de la première édition (cf. ci-dessus image de gauche) est d'ailleurs paginée exactement comme une page régulière.

Cet exemple suggère qu'il y aurait une plus grande convenance entre le cartésianisme et la TDM moderne, faite de sommaires en îlots, qui assurent la multiplicité des niveaux et la continuité du plus bas niveau. Le paradoxe, c'est que ces titres-formant-sommaires rédigés par Malebranche, justement parce qu'ils s'adaptaient au type de la TDC, ont occasionné des malentendus au XIX^e siècle. En 1842, Jules Simon réédite la *Recherche* pour Charpentier & Cie : sans doute aurait-il volontiers constitué des sommaires à partir des titres de chapitres — mais ceux-ci, issus des *marginalia*, semblaient probablement trop longs et trop peu légitimes pour être repris en tant que titres. Cela donne un résultat plutôt étrange et malcommode :

TABLE.		
—		
PRÉFACE.		1
LIVRE PREMIER.		
DES SENS.		
CHAPITRES		
I.		1
II.		8
III.		14
IV.		18
V.		21
VI.		27
VII.		37
VIII.		41
IX.		45
X.		53
XI.		59
XII.		61
XIII.		67
XIV.		74
XV.		78
XVI.		80
XVII.		84
XVIII.		86
XIX.		89
XX.		92

Fig. 17 : N. Malebranche, Recherche de la vérité, Paris, Charpentier & Cie, 1842.

Ce problème fut heureusement corrigé lors de la réimpression, en utilisant cette fois la convenance entre le titrage de Malebranche et la TDM moderne :

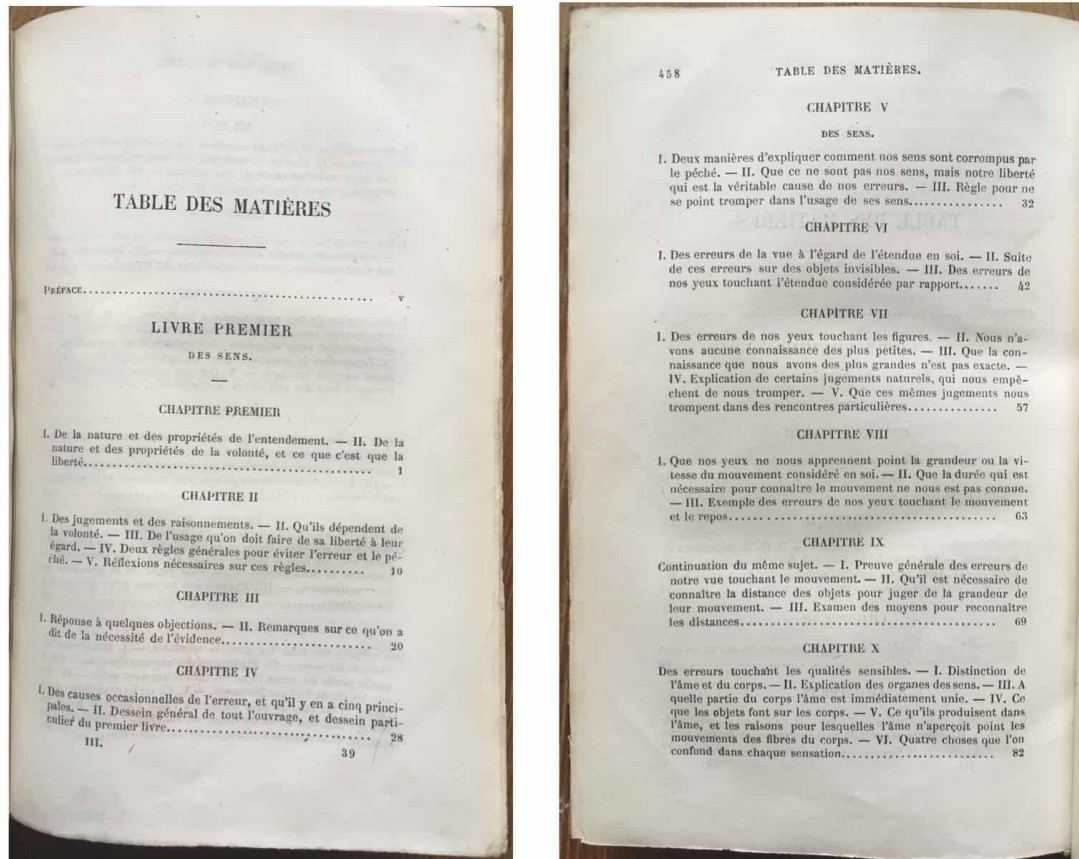


Fig. 18 : N. Malebranche, Recherche de la vérité, Paris, Charpentier & Cie, 1871.

B. Le problème de l'îlotisation

L'îlotisation de la TDM, (c'est-à-dire la fragmentation du sommaire en mots ou expressions-clefs, généralement séparés par un tiret cadratin) peut également entrer en tension avec certains genres ou certains styles de pensée.

Dans l'écriture historique, par exemple, notamment quand l'Histoire recherche la continuité narrative, les îlots créent une segmentation absente du texte commenté. Soit, par exemple, *l'Histoire de la littérature française* (1894) de Lanson. Dans cette présentation du chapitre 3,

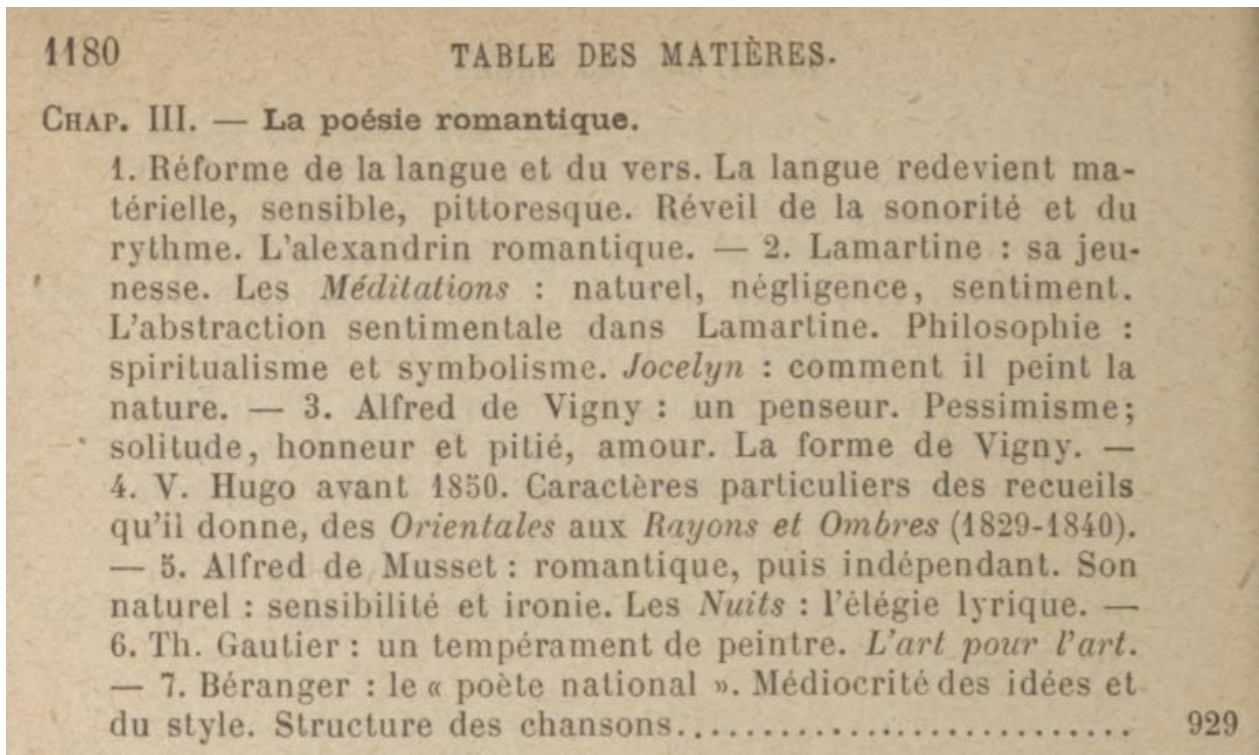


Fig. 19 : G. Lanson, Histoire de la littérature française, Paris, Hachette, 1894, p. 1180.

le sommaire répertorie des unités de statut différent : des unités intrachapitres, numérotées de 1 à 7, et que l'on retrouve à l'intérieur du volume ; des unités sémantiques, séparées entre elles par un point, et qui n'ont pas de correspondant textuel. Dans la première, ainsi, « 1. Réforme de la langue et du vers. La langue redevient matérielle, sensible, pittoresque. Réveil de la sonorité et du rythme. L'alexandrin romantique », seul « 1. Réforme de la langue et du vers » correspond à un titre marqué en texte ; le reste est une synthèse qui n'apparaît même pas dans les titres courants, et dont l'unification n'est, au mieux, qu'un plan *a posteriori*.

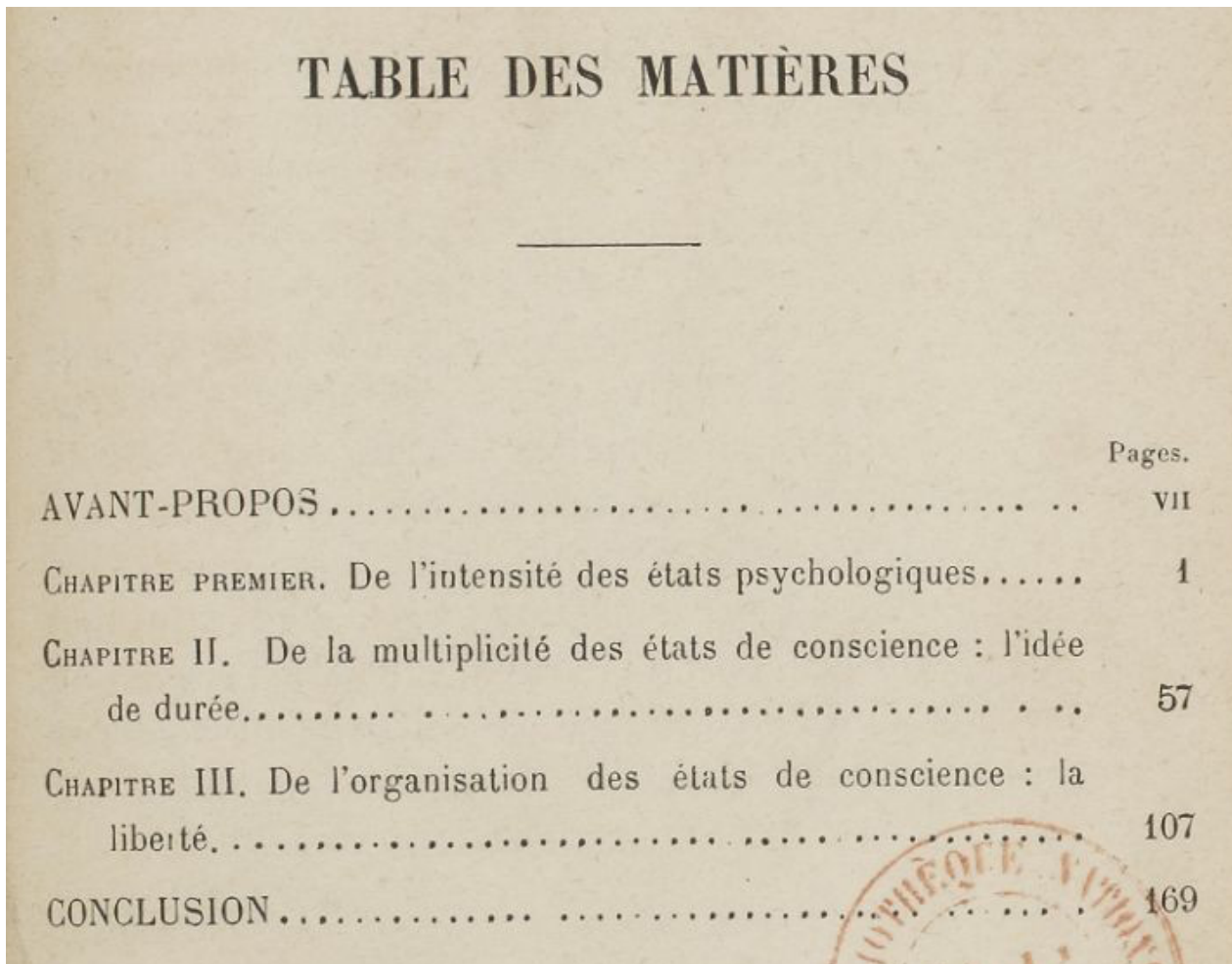
Un autre type de tension apparaît dans le onzième tome de l'*Histoire littéraire d'Italie* (1834), que Salfi poursuit après la mort de Ginguené. Dans ce sommaire du chapitre 2,

État de la civilisation. — Universités et collèges. — Plan et esprit de l'enseignement. — Réforme. — Sciences naturelles. — Etat des Universités à la fin du xvi^e siècle. — Colléges et écoles subalternes. — Institution de la *Propagande* utile aux lettres. — Collége Ambrosien. — Borromée. — Colléges. — Renommée de ceux des Jésuites. — Bacon. — Séminaire de Padoue. — Écoles inférieures. — Campanella et sa méthode. — Les académies et leurs fondateurs. — Leur esprit. — Leur but. — Leurs lois. — Leur utilité. — Bibliothèques et bibliothécaires célèbres. — Imprimeries et leur utilité. — Cabinets d'histoire naturelle. — Premières observations astronomiques.

Fig. 20 : P.-L. Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie* (continuée par F. Salfi, son collaborateur), t. 11, Paris, Michaud, 1834, p. 452.

se suivent quelques mots-clefs sans déterminant, « État de la civilisation », « Universités et collèges », etc., avant qu'apparaisse un cycle thématique. Dans ce chapitre consacré à l'enseignement en Italie, Salfi traite en effet des institutions académiques, ce qui donne, en table des matières, la séquence suivante : « Les Académies et leurs fondateurs. — Leur esprit. — Leur but. — Leurs lois. — Leur utilité. » Ce mode de présentation suppose que ces matières se suivent dans le chapitre, mais en réalité, il linéarise un contenu traité de façon tabulaire : Salfi, en effet, présente une dizaine d'Académies, et pour chacun d'elle, nomme ses fondateurs, dégage l'esprit de son enseignement, son but, ses lois et son utilité. Le sommaire, et sans doute par économie de moyen, réorganise donc la matière du texte en en déployant la logique plutôt qu'en calquant sa stricte continuité linéaire.

Cette discordance entre texte et table apparaît de façon plus spectaculaire chez Bergson, dont la pensée semble *a priori* incompatible avec le régime moderne de la table à îlots. Entre 1889 et 1934, Bergson publie huit ouvrages chez le même éditeur, Félix Alcan, et dans la même collection, « Bibliothèque de philosophie contemporaine ». Dans le premier, *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1889), la table des matières est minimaliste.

The image shows a page from a book with the title 'TABLE DES MATIÈRES' at the top. Below the title is a horizontal line. The table of contents is printed in a serif font, with the page numbers aligned to the right. The entries are: 'AVANT-PROPOS' (VII), 'CHAPITRE PREMIER. De l'intensité des états psychologiques...' (1), 'CHAPITRE II. De la multiplicité des états de conscience : l'idée de durée...' (57), 'CHAPITRE III. De l'organisation des états de conscience : la liberté...' (107), and 'CONCLUSION' (169). A red circular stamp is visible in the bottom right corner of the page.

	Pages.
AVANT-PROPOS	VII
CHAPITRE PREMIER. De l'intensité des états psychologiques.....	1
CHAPITRE II. De la multiplicité des états de conscience : l'idée de durée.....	57
CHAPITRE III. De l'organisation des états de conscience : la liberté.....	107
CONCLUSION.....	169

Fig. 21 : H. Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1889, p. 183.

Elle se nomme bien « Table des matières », mais elle n'est en réalité qu'une table des chapitres, en conformité avec une écriture qui fuit l'excès de division. L'ouvrage comprend pourtant une sorte de sommaire sous-jacent, par l'intermédiaire des titres courants.

L'INTENSIF ET L'EXTENSIF

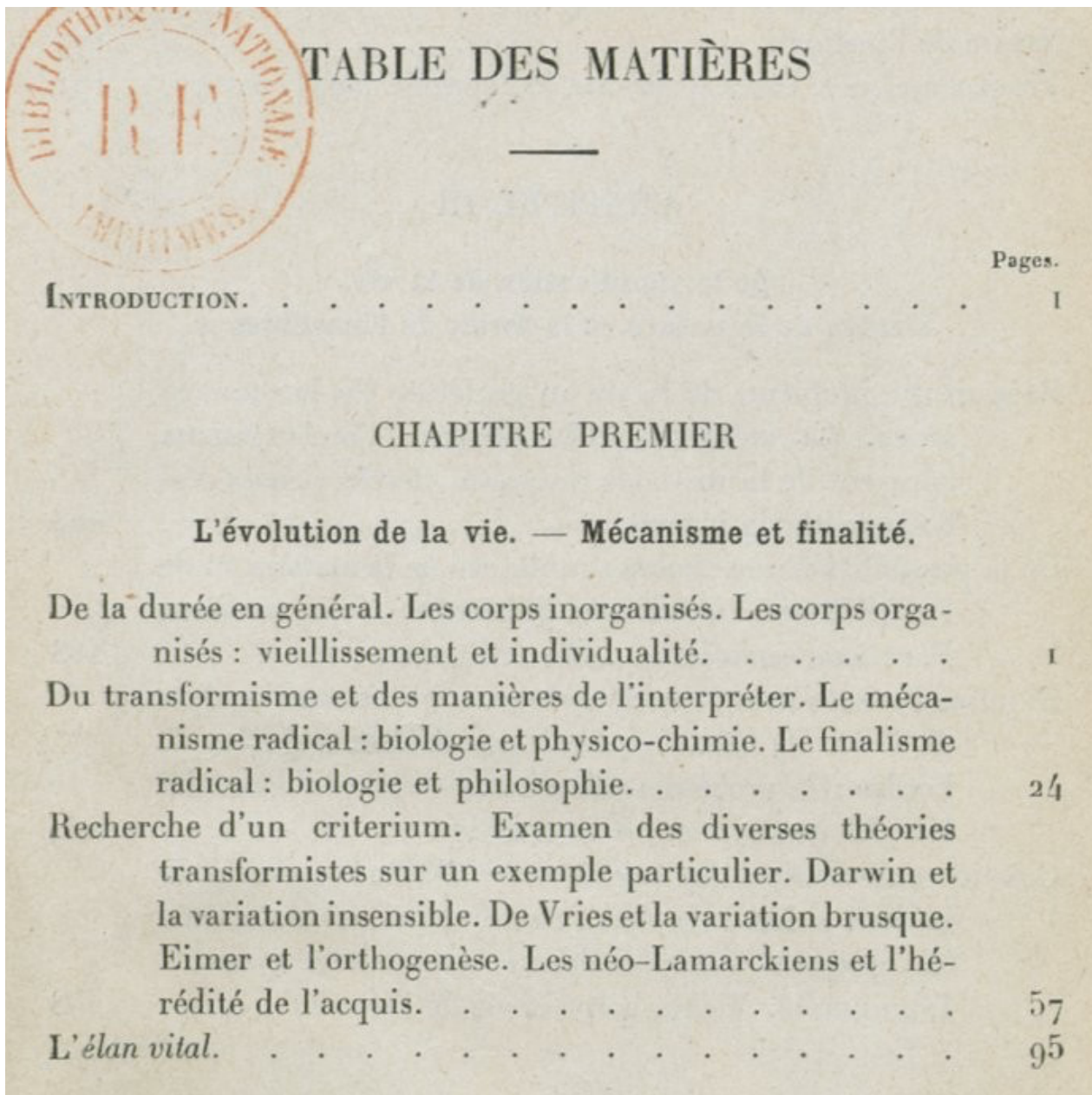
3

Si, dans le premier cas, on appelle plus grande quantité celle qui contient l'autre, pourquoi parler encore de quantité et de grandeur alors qu'il n'y a plus de contenant ni de contenu ? Si une quantité peut croître et diminuer, si l'on y aperçoit pour ainsi dire le *moins* au sein du *plus*, n'est-elle pas par là même divisible, par là même étendue ? et n'y a-t-il point alors contradiction à parler de quantité inextensive ? Pourtant le sens commun est d'accord avec les philosophes pour ériger en grandeur une intensité pure, tout comme une étendue. Et non seulement nous employons le même mot, mais soit que nous pensions à une intensité plus grande, soit qu'il s'agisse d'une plus grande étendue, nous éprouvons une impression analogue dans les deux cas ; les termes « plus grand », « plus petit », évoquent bien dans les deux cas la même idée. Que si maintenant nous nous demandons en quoi cette idée consiste, c'est l'image d'un contenant et d'un contenu que la conscience nous offre encore. Nous nous représentons une plus grande intensité d'effort, par exemple, comme une plus grande longueur de fil enroulé, comme un ressort qui, en se détendant, occupera un plus grand espace. Dans l'idée d'intensité, et même dans le mot qui la traduit, on trouvera l'image d'une contraction présente et par conséquent d'une dilatation future, l'image d'une étendue virtuelle et, si l'on pouvait parler ainsi, d'un espace comprimé. Il faut donc croire que nous traduisons l'intensif en extensif, et que la comparaison de deux intensités se fait ou tout au moins s'exprime par l'intuition confuse d'un rapport entre deux étendues. Mais c'est la nature de cette opération qui paraît malaisée à déterminer.

La solution qui se présente immédiatement à l'esprit, une fois engagé dans cette voie, consisterait à définir l'intensité d'une sensation ou d'un état quelconque du moi par le nombre et la grandeur des causes objectives, et par conséquent mesurables, qui lui ont donné naissance. Il est

Fig. 22 : H. Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1889, p. 3

Sur toutes les pages impaires, des mots-clefs apparaissent (ici « L'intensif et l'extensif »), qui ne correspondent pas à une unité divisionnaire du texte, mais à une unité sémantique. À partir de *L'Évolution créatrice* (1907), les tables des livres de Bergson comprennent, en plus d'un relevé des chapitres, un relevé des grands thèmes abordés dans le chapitre.



	Pages.
INTRODUCTION.	1
 CHAPITRE PREMIER L'évolution de la vie. — Mécanisme et finalité. 	
De la durée en général. Les corps inorganisés. Les corps organisés : vieillissement et individualité.	1
Du transformisme et des manières de l'interpréter. Le mécanisme radical : biologie et physico-chimie. Le finalisme radical : biologie et philosophie.	24
Recherche d'un criterium. Examen des diverses théories transformistes sur un exemple particulier. Darwin et la variation insensible. De Vries et la variation brusque. Eimer et l'orthogenèse. Les néo-Lamarckiens et l'hérédité de l'acquis.	57
L'élan vital.	95

Fig. 23. H. Bergson, *L'Évolution créatrice*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1907, p. 401.

Pour s'adapter à l'écriture filée de l'auteur, le dispositif tabulaire segmente quatre ensembles non numérotés, qui n'ont pas d'équivalent divisionnaire dans le texte. La table rend apparent le plan sous la forme de sommaires à îlots.

Il est même à se demander si, parfois, la table ne crée pas le plan. Dans *Durée et simultanéité* (1922), le livre qui discute la théorie de la relativité d'Einstein, la table

	Pages.
PRÉFACE.....	V
 CHAPITRE PREMIER La demi-relativité. 	
L'expérience Michelson-Morley. — La relativité « unilatérale ». — Dilatation du Temps. — Dislocation de la simultanéité. — Contraction longitudinale. — Signification concrète des termes qui entrent dans les formules de Lorentz.....	1

Fig. 24 : H. Bergson, *Durée et simultanéité*, Paris, Félix Alcan, « Bibliothèque de philosophie contemporaine », 1922, p. 243.

ressemble à celle des histoires littéraires de Lanson ou de Salfi : sous le titre du chapitre, figure un sommaire avec mots-clefs, séparés par des tirets cadratins. Mais ce classicisme relatif n'est qu'apparent, car le sommaire entretient un rapport étrange au texte. Les six entrées mentionnées ne sont pas toutes traitées, et quand elles le sont, ce n'est pas dans l'ordre indiqué. Dans ce premier chapitre, après « L'expérience de Michelson-Morley » qui est en effet le point de départ du texte, ne suit pas « La relativité unilatérale », mais « Contraction longitudinale », censée être traitée deux points plus tard. « Signification concrète des termes qui entrent dans les formules de Lorentz » ne suit pas non plus, comme le suppose la table des matières, « Contradiction longitudinale ». Il est peu probable qu'il y ait là une coquille de l'éditeur, ou alors elle aura passé toutes les éditions modernes sans être

corrigée. Mais surtout, l'ensemble des sommaires de la table entretient une même discordance avec la linéarité du texte. Cette inadéquation révèle que, devant la continuité de l'écriture bergsonienne, la table, texte second, ne peut faire mieux que d'explicitier la logique sous-jacente du texte premier. Loin d'être le miroir de ce dernier, elle en est le commentaire lointain, reconstruction nécessairement imparfaite.

Conclusion

Ainsi notre brève série d'analyses aboutit-elle à la construction de deux prototypes de tables — la TDC et la TDM — autour desquels semblent s'organiser les tables des matières des ouvrages savants entre le xvii^e siècle et le xix^e siècle. Quoique issus d'une enquête diachronique, ces deux prototypes se veulent principalement un outil de poétique. Une étude historique, qui reste à faire, serait un travail d'une autre ampleur.

Ces types ne sont pas des types moyens : ce sont des cas extrêmes, sans doute à peine réalisables entièrement. Ils soulignent simplement la corrélation de certaines options formelles, et la cohérence de ces corrélations. Comme nous les avons construits en les opposant l'un à l'autre, nous obtenons une série de critères binaires qui — nous l'espérons — pourront aider à faire apparaître les logiques hétérogènes (techniques, économiques, polémiques, disciplinaires etc.) auxquelles sont soumises les tables des matières réelles des discours savants aux xvii^e, xviii^e et xix^e siècles. Pour faciliter l'utilisation de ces deux types (ainsi que leur critique ou leur approfondissement), il nous a semblé pertinent de rassembler finalement ces critères en un tableau :

	TDC, table classique	TDM, table moderne
Nom	Table des chapitres	Table des matières
Période	Type dominant du XVII ^e au milieu du XVIII ^e	Type dominant après la Révolution
Lieu	Placée au début du volume, juste avant le premier chapitre du texte	Placée à la toute fin du volume
Principe de construction	Index des titres, relevés sans modification	Reprise des titres, + constitution de sommaires à partir du contenu linéarisé du texte
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Les titres des sections de l'ouvrage - Les textes liminaires (présentés a posteriori, avec une pagination différente : par exemple, chiffres romains vs. arabes) - Ne mentionne pas l'index alphabétique final 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclut tout ce qui est dans le volume
Forme et lecture	<ul style="list-style-type: none"> - En colonnes. Éventuellement plusieurs colonnes sur une même page - Lecture verticale 	<ul style="list-style-type: none"> - En îlots, denses en eux-mêmes, bien séparés les uns des autres - Lecture par blocs
Un espace visuel signifant ?	- Espace unidimensionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Donne une image analogique du volume complet, fait apparaître les masses textuelles - Construit des espaces plutôt qu'un espace (≠ table universitaire actuelle)
Sous la responsabilité de	- l'éditeur	- l'auteur
Fonction de repérage	- À chaque titre correspond un numéro de page	- Le sommaire (qui ne numérote ni les sections ni les pages, et dont la linéarité ne suit pas toujours celle du texte) met en danger cette fonction
Fonction analytique, argumentative ?	- Ne sert pas à justifier les divisions du texte	- Sert à exposer le plan. Représente les rapports entre les diverses parties du livre
Qui parle ? Intention de sens ?	<ul style="list-style-type: none"> - Personne. La TDC n'est pas le lieu d'une voix. Le relevé des chapitres ne se constitue pas en discours. - Peut donner un reflet de l'œuvre, mais pas représenter cette intention 	- Peut être incluse dans le discours de l'auteur (par les sommaires et autres blocs : transitions, discussions...)

PLAN

- [Introduction](#)
- [1. La table et le plan](#)
 - [A. Distinctions liminaires](#)
 - [B. La table commentée](#)
- [2. De l'importance d'être une « table des matières »](#)
 - [A. Changer de position, de nom, de fonction.](#)
 - [B. L'index comme « table des matières analytique ».](#)
- [3. Types de table et formes de pensée](#)
 - [A. TDC et cartésianisme.](#)
 - [B. Le problème de l'îlotisation](#)
- [Conclusion](#)

AUTEURS

Jérémy Naïm

[Voir ses autres contributions](#)

David Roulier

[Voir ses autres contributions](#)